



La lettre de l'Investisseur

Communication Publicitaire

Veuillez vous référer aux prospectus et aux Documents d'informations clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Janvier 2026



LE PRIVATE EQUITY, L'ATOUT CROISSANCE DE VOTRE PATRIMOINE

Les épargnants français se tournent de plus en plus vers le Private Equity ou Capital-Investissement. Longtemps réservé aux institutionnels ou investisseurs aguerris, il se démocratise désormais auprès du grand public, notamment grâce à l'offre de gestionnaires comme Amundi.

Private Equity, de quoi parle-t-on ?

Le Private Equity consiste à investir dans des entreprises non cotées en Bourse dans une perspective de long terme. Cet investissement permet de financer des entreprises innovantes (capital innovation), la croissance de PME et ETI prometteuses (capital développement) ou encore la transmission d'entreprises (capital transmission).

3 principaux atouts

 **Potentiel de rendement élevé*** : en participant à la création de valeur sur plusieurs années, le Private Equity peut offrir des performances supérieures aux placements cotés.

 **Diversification** : il présente des sources de rendement différentes des actions et obligations cotées, réduisant ainsi le risque de portefeuille global.

 **Soutien à l'économie réelle** : l'investisseur participe à la transformation et la croissance des entreprises françaises et européennes.

Ces catégories de produits ont un profil de risque élevé. Ils sont soumis à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Leurs caractéristiques sont détaillées dans le Document d'Informations Clés (DIC) et l'ensemble des facteurs de risque est décrit dans leur règlement. Les principaux risques de ces produits sont : un risque de perte en capital, un risque de liquidité, un risque lié à la valorisation des titres en portefeuille. S'agissant d'un placement financier risqué, il est toujours préférable de se faire accompagner par un professionnel.

*Selon Preqin, les rendements affichés par les fonds de Private Equity sont supérieurs à ceux en Bourse (15,4 % par an de 2015 à 2021).

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS
SUR LE PRIVATE EQUITY ?

Contactez votre Conseiller

BILAN ET PERSPECTIVES



Dans un contexte marqué par des périodes d'instabilité macro-financière et des tensions politiques et géopolitiques, les marchés financiers ont affiché des tendances plutôt positives en 2025.

Interview de Pierre Blanchet,
Responsable des Solutions d'Investissement, Réseaux France, Amundi.

Quel bilan dressez-vous de l'année 2025 ?

L'année 2025 a été rythmée par **des épisodes d'instabilité macro-financière, souvent brefs mais intenses, alors que la tendance générale est restée positive**. La guerre commerciale américaine lancée en avril a choqué les acteurs économiques et les marchés. Elle a pesé sur les échanges, mais l'économie américaine est restée dynamique. Cette séquence ainsi que la pression mise sur la Réserve Fédérale et les tensions géopolitiques ont entraîné une correction notable du dollar et soutenu l'or. L'Europe a dû réagir et le thème de l'autonomie et de la résilience est devenu central avec un plan de relance historique de l'Allemagne. L'instabilité politique française a entraîné des conséquences limitées à ce stade malgré la dégradation de la note souveraine. En Asie, on notera l'affirmation du leadership de la Chine face aux États-Unis et la bonne performance du marché chinois, la poursuite de l'émergence de l'Inde comme acteur clef, et le réalignement du Japon sur les intérêts occidentaux.

Dans ce contexte économique mondial complexe mêlant croissance, inflation et tensions politiques, quelle attitude adopter en tant qu'investisseur ?

Dans un contexte aussi instable - où l'économie montre des signes de rebond et les banques centrales baissent leurs taux, mais où persistent de fortes tensions politiques et géopolitiques - la première réaction doit être de **diversifier son épargne financière** entre classes d'actifs, secteurs et zones géographiques pour limiter le risque et saisir les opportunités. Cette diversification a permis de limiter les chocs cette année. On pense bien évidemment à la chute du dollar, mais également à la surperformance du marché chinois, ou du secteur bancaire européen. La deuxième, c'est de **rester agile et de profiter des phases de volatilité** pour renforcer des positions ou prendre ses profits et éviter de rester surexposé au même type de risque. Enfin, il est crucial de **maintenir des convictions**, que l'on porte dans la durée et qui semblent cohérentes avec l'horizon de placement.

Quelles opportunités voyez-vous pour cette nouvelle année ?

Le contexte macro financier reste favorable. **Nous anticipons une poursuite de la croissance économique sur les deux prochaines années et un retour de l'inflation proche de l'objectif de 2 % visé par les banques centrales**, ce qui devrait leur permettre de poursuivre les baisses des taux directeurs. Dans ce cadre, les actions restent une classe d'actifs à privilégier mais en limitant les surexpositions géographiques ou sectorielles. Sur les actions, nous maintenons une exposition aux États-Unis mais en cherchant à limiter la concentration et en couvrant le dollar qui pourrait baisser à nouveau. En Europe, nous préférons les petites et moyennes valeurs qui offrent des valorisations attractives et permettent de s'exposer aux thématiques de l'autonomie, l'innovation et de la transition énergétique. Les marchés émergents restent également une source d'opportunités intéressantes. L'Asie et l'Amérique latine présentent des fondamentaux économiques solides rendant attractif l'investissement obligataire en devises locales.

Sur le segment obligataire, les titres souverains émis par les pays de la zone euro, ainsi que ceux du Royaume-Uni, constituent des pistes pour obtenir des rendements satisfaisants tout en présentant un profil rendement / risque favorable.

D'après vous, quelles seraient les thématiques d'investissement à privilégier en 2026 ?

La situation géopolitique restera tendue, et le **thème de l'autonomie stratégique de l'Europe qui inclut l'investissement dans l'industrie de défense, restera un axe clef**. Ce contexte instable impose une diversification avec des actifs de protection comme l'or ou les obligations souveraines. **L'innovation et la mise en pratique des promesses de l'intelligence artificielle, ainsi que la transition énergétique seront également structurantes**. On cherchera à éviter les survalorisations et à anticiper les disruptions qui peuvent être fatales à certains acteurs établis. Enfin, **les émergents présentent toujours de fortes perspectives de croissance** alors que leurs valorisations restent attractives. Ces marchés sont toujours sous-représentés dans les indices et continueront d'être une opportunité d'investissement en 2026.

Achevé de rédiger le 21/11/2025.

Amundi
Investment Solutions

Les SICAV et FCP du Crédit Agricole sont gérés par les sociétés du Groupe Amundi, n°1 européen de la gestion d'actifs**

**Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2024.

www.ca-sicavetfcf.fr



AMUNDI SÉLECTION ETF PEA : UNE SOLUTION « CLÉS EN MAIN »

Vous êtes à la recherche d'une solution innovante et diversifiée à base d'ETF* ? Découvrez le Fonds Commun de Placement (FCP)

Amundi Sélection ETF PEA.

Investir présente un **risque de perte en capital** et n'offre pas de garantie de performance. Les risques principaux du fonds sont les risques de taux, actions, change et pays émergents. Pour une information complète sur les risques, la politique et l'objectif d'investissement du FCP, veuillez vous référer aux prospectus et Document d'Informations Clés (DIC) du fonds disponibles sur www.ca-sicavetfcpc.fr

Un accès à une sélection d'ETF dans le cadre fiscal avantageux du Plan d'Épargne en Actions (PEA)

En souscrivant des parts de ce FCP, vous accédez à un fonds qui sélectionne principalement des ETF tout en bénéficiant du cadre fiscal avantageux du PEA. L'équipe de gestion cherche à détecter les potentielles opportunités d'investissement dans le respect des conditions du PEA. Dans ce cadre, le fonds est majoritairement exposé aux marchés actions européens.

Une solution « clés en main » et diversifiée

Amundi Sélection ETF PEA est une solution d'investissement « clés en main » qui offre une forte diversification au sein des marchés d'actions internationales. Géré activement, il permet d'accéder via un seul produit, à une dizaine d'ETF.

La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes.

Une épargne à votre rythme

En investissant dans ce fonds, vous pouvez vous constituer une épargne à votre rythme et selon votre budget en mettant en place des versements réguliers (mensuels, trimestriels, semestriels, annuels).

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez votre Conseiller ou rendez-vous sur :

www.ca-sicavetfcpc.fr

REJOIGNEZ LES NOUVEAUX INVESTISSEURS



Un vent nouveau souffle sur l'investissement boursier en France... Les différents acteurs financiers doivent s'adapter pour répondre au mieux aux nouveaux comportements de leurs clients. C'est dans ce contexte qu'Amundi lance une nouvelle gamme de solutions d'investissement à destination de la clientèle des Particuliers et de la Banque Privée des Caisses régionales du Crédit Agricole.

Vers une démocratisation de l'investissement en Bourse

De plus en plus d'investisseurs français

Chaque année, de plus en plus de Français sautent le pas de l'investissement en Bourse. En 2 ans, le nombre d'investisseurs actifs a progressé de 21,5 % pour atteindre 1,7 million fin 2024¹.

Des nouveaux investisseurs au profil plus jeune

Depuis le Covid, de nouveaux investisseurs plus jeunes arrivent sur les marchés actions : près 40 % ont moins de 35 ans².

Des jeunes investisseurs attirés principalement par les ETF

En France, en 5 ans, l'âge moyen des détenteurs d'ETF*, est passé de 61 à 41 ans, signe d'une adoption massive chez les moins de 45 ans³.

La Gamme Bourse, la réponse d'Amundi pour rendre la Bourse accessible au plus grand nombre

« Dans un contexte ultra concurrentiel et face à l'évolution des usages et des attentes des clients, il nous a paru essentiel de proposer une offre diversifiée, mêlant l'ADN du Crédit Agricole et l'expertise d'Amundi. Cette nouvelle gamme de solutions d'investissement a pour objectif d'apporter de la valeur, de la performance et de l'innovation

aux clients. » explique Emma Canevet, Responsable Marketing et Communication d'Amundi pour les Caisses Régionales.

Quatre univers d'investissement pour être en phase avec les convictions de nos clients

L'offre Bourse, structurée autour de quatre univers d'investissement, propose une approche complète et flexible avec plus de 60 fonds d'investissement disponibles dont des ETF.

L'UNIVERS ENGAGÉ pour donner du sens à ses placements avec des thématiques comme le climat, l'eau, la biodiversité, la sécurité alimentaire...

L'UNIVERS MONDIAL pour saisir les opportunités partout dans le monde (France, Europe, États-Unis, pays émergents...) et diversifier ses placements (actions, obligations, actifs monétaires et diversifiés).

L'UNIVERS FUTUR pour investir dans les tendances de demain : changements démographiques, innovations technologiques, intelligence artificielle, souvenraineté européenne...

L'UNIVERS TERRITOIRE pour soutenir l'économie locale en investissant dans l'immobilier, le Private Equity** ou dans des thématiques exclusives comme l'investissement forestier ou le cinéma français**.

Investir comporte des risques. L'investisseur est soumis à un risque de perte de capital.

L'OFFRE BOURSE, QUELLES CARACTÉRISTIQUES ?

Accessibilité

Selon les fonds proposés, il est possible d'accéder à l'offre Bourse depuis un Plan d'Épargne en Actions (PEA), un Compte-Titres Ordinaire (CTO), une Assurance vie, un Plan d'Épargne Retraite Individuelle Compte-Titres (PERI CTO) ou un Plan d'Épargne Retraite Individuelle (PERI) Assurance vie.

Simplicité

Vous pouvez investir sur les placements de l'offre Bourse de façon autonome depuis votre application **CA Bourse**. Vous pouvez également choisir d'investir auprès de votre Conseiller.



Accompagnement

Vous accédez à des portefeuilles d'investissement modèles pour vous aider à faire les bons choix, selon vos objectifs d'investissement et vos convictions.

Expertise

Vous bénéficiez de l'expertise d'Amundi, n°1 Européen des solutions d'investissement⁴ et accédez à de nombreux décryptages des marchés, reportings, analyses d'experts...

*ETF : Exchange-Traded Fund (ou tracker). C'est un fonds d'investissement coté en Bourse.

**Soumis à conditions. Vérifier votre éligibilité auprès de votre Conseiller Crédit Agricole.
1. Selon une étude de l'AMF : « Activité des investisseurs particuliers français en bourse » parue en juillet 2025. 2. Selon les données de l'AMF et l'étude annuelle de l'institut Kantar - juillet 2023. 3. Selon une étude de l'AMF parue en novembre 2024. 4. Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2024.

AVERTISSEMENT

Investir comporte des risques de perte en capital.

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel doit consulter la documentation réglementaire des Organismes de Placement Collectif (OPC) agréés par l'Autorité des marchés Financiers dont le Document d'Informations Clés (« DIC ») en vigueur, disponible sur les sites www.amundi.com, www.ca-sicavetfcpc.fr ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans les DIC et les prospectus). Les OPC n'offrent aucune garantie de performance. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs. L'exhaustivité, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Cette lettre n'est pas destinée à l'usage des résidents des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que l'expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus du ou des OPC décrits dans cette page. Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion.

Informations réputées exactes à Novembre 2025.
Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille et courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 16006104, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.



Envie de faire le point ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre Conseiller pour réaliser un bilan patrimonial.